UCM vous tient INFORMÉ

ETUDE FREELANCING

Édition 2022

Table des matières

Contexte 2

De la pénurie des talents... 2

...de plus en plus exigeants 2

...vers une nouvelle organisation du travail 2

Analyse des données des Entreprises 4

1. Effectifs des Freelancers 5

Belgique 5

Régions 5

Secteurs 6

2. Enquête Freelancing 2022 8

Echantillon 8

Caractéristiques socio-démographiques et profil de l'entreprise 8

Statut actuel du répondant par rapport à l'activité de Freelancer 9

Collaborer avec un Freelancer 10

Motivation 10

Recommandation 10

Evaluation de la collaboration : satisfaction globale 11

Impact du coronavirus sur la collaboration avec les Freelancers 11

Être un Freelancer 12

Facteurs push 12

Trouver des clients et/ou missions 13

Types de missions 13

Lieu de travail 14

Tarifs horaires moyen 15

Heures travaillées, heures facturées et durée moyenne d'une mission 15

Satisfaction globale par rapport aux missions effectuées 16

Satisfaction par rapport aux interactions avec les clients 16

Préoccupations 17

Dépendance 18

Possibilités de cumuler des missions 18

Nombre moyen de clients par an 18

Entre Freelancers 19

Collaboration 19

Mise en relation 19

Présence en ligne et sur les réseaux sociaux 20

Entre Freelancers 20

Transition 21

Perspectives 21

Conclusion 22

Annexe : Tableaux descriptifs de l'échantillon 23

Contexte

De la pénurie des talents…

Depuis la réouverture de l'économie, confinée pour limiter la propagation du coronavirus, les entreprises ont du mal à recruter. Le taux de vacance des emplois en Belgique est passé de 2,9% à 5,0% entre le 4T2020 et le 2T2022. Certains secteurs sont particulièrement touchés, notamment : Hébergement et restauration (9,5%), ICT (9,0%), Construction (7,3%), Sciences et services (6,4%) et Industrie et transport (5,5%). Cela peut s'expliquer par le fait que plusieurs secteurs sont restés fermés pendant toute la crise. Au redémarrage elles ont du mal à retrouver les travailleurs dont certains sont partis vers des secteurs moins touchés par la crise. Celle-ci a aussi révélé un niveau de digitalisation insuffisant dans plusieurs entreprises et secteurs. La demande pour des profils spécifiques et des compétences rares ne cesse de croître.

…de plus en plus exigeants

Le salaire, n'est plus le seul élément pris en compte au moment d'accepter un nouvel emploi. Les demandes portent désormais également sur le contenu et le sens des tâches, la qualité de vie au travail, la formation, une meilleure articulation entre vie privée et vie professionnelle, et un choix de mission plus intéressant. Le désir d'autonomie est également plus grand. Le statut du salariat classique ne répond que très rarement à ces nouvelles aspirations, surtout pour des profils hautement qualifiés, occupant souvent des fonctions de cadre intermédiaire et/ou supérieur. Ils embrassent de plus en plus le statut de Freelancer.

…vers une nouvelle organisation du travail

Les entreprises ont du mal à trouver les profils nécessaires à leur développement. Les travailleurs qui détiennent ces profils spécifiques souhaitent avoir plus d'autonomie et de flexibilité. Cette flexibilité est aussi susceptible de rendre service aux entreprises. En effet, d'une part, elles n'ont pas besoin de ces compétences spécifiques à toutes les étapes de leur vie. Avoir un Freelancer pour une mission précise et une durée fixe peut s'avérer être une option intéressante pour l'entreprise. D'autre part, pendant des périodes de grande incertitude, le recours aux Freelancers peut être un moyen de limiter les risques sur certains projets et ainsi d'accroître la capacité de résilience des entreprises.

En définitive, on aura toujours besoin de salariés dans les entreprises. Les Freelancers offrent une solution pour faire face aux pénuries de profils spécifiques sur le marché du travail. Ils peuvent mettre leur expertise à la disposition de plusieurs clients/entreprises à la fois, sur des projets de précis, et ce pour un rapport qualité/prix intéressant.

Objectif et Méthode

Dans un rapport annuel qui paraît en octobre, depuis 3 ans, Unizo définit un Freelancer comme "un entrepreneur n'ayant pas de personnel qui principalement, mais pas exclusivement, fournit des services aux entreprises (B2B), ceci sur la base de contrats temporaires, de missions ou projets précis.

Un Freelancer est donc avant tout un entrepreneur qui exerce une activité économique sans personnel salarié. La forme juridique de l'entreprise ou la manière d'exercer l'activité – en personne physique ou sous une autre forme juridique - n'est pas pertinente ici. Le Freelancer peut être travailleur indépendant à titre principal ou à titre complémentaire. Par exemple, un Freelancer peut commencer en activité complémentaire, puis une fois qu'il y a suffisamment de missions, peut devenir Freelancer en activité principale.

Un Freelancer ne fournira principalement que des services dans un contexte B2B. La frontière entre B2B et entreprise, le consommateur (B2C) n'est cependant pas toujours clair. C'est également possible qu'un freelance fournisse des services à des particuliers en même temps qu'aux entreprises. Pensez, par exemple à un coach de yoga qui donne des cours individuels à des particuliers, coopère également avec les entreprises pour dispenser des cours collectifs organisés sur le lieu de travail. Nous déclarons donc qu'un Freelancer fournira des services principalement dans un contexte B2B, mais pas exclusivement.

En outre, il doit toujours y avoir des contrats temporaires, pour des missions ou projets précis. La mission peut être longue ou courte, mais la durée sera toujours déterminée à l'avance. Un Freelancer n'est pas engagé dans emploi fixe et/ou permanent. Il peut en revanche, être actif auprès de divers clients et aura donc également diverses missions à accomplir. Les missions peuvent se succéder ou être combinées. En tant que Freelancer une longue période de travail pour le même client peut être un indicateur de dépendance économique.

Une condition essentielle pour pouvoir parler d'activités freelance est que celui qui déclare l'être n'est pas sous l'autorité de son client. Il ou elle remplit ainsi en toute liberté la mission pour laquelle il a été désigné sur la base d'un accord, d'un contrat et/ou d'une convention de collaboration. Il/elle détermine la façon dont il/elle effectue les tâches liées à sa/ses missions. Les entreprises peuvent ainsi juguler à court terme la difficulté à trouver des talents quand elles recherchent des compétences spécifiques.

Par deux exercices indépendants, mais complémentaires, nous essayons de faire un état des lieux du Freelancing en Belgique, avec un focus sur la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale en 2022. Nous analysons dans un premier temps l'effectif des Freelancer comptabilisé suivant la définition ci-avant énoncée, dans la Banque Carrefour des Entreprises (BCE). Ensuite, nous présentons les résultats d'une enquête réalisée auprès des travailleurs indépendants et des Freelancers.

Analyse des données des Entreprises

Sur base de la définition du Freelancer que nous avons énoncée plus haut, ils n'ont pas de statut distinct. Il n'y a donc pas de chiffres officiels disponibles sur le nombre des Freelancers qui sont effectivement actifs en Belgique et dans ses régions.

Pour faire une estimation, une sélection d'un certain nombre de codes NACE (voir liste ci-dessous) qui sont traditionnellement associés à l'exécution d'activités indépendantes et prestations de services, en B2B, a permis d'extraire un ensemble d'entreprises de la BCE. Des exemples de ces activités sont les services informatiques, le conseil et bureaux d'études, Enseignement, et autres coachs.

NACE	Description du secteur
1813	Activités de prépresse
58210	Édition de jeux électroniques
58290	Édition d'autres logiciels
59	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
62	Services IT - Programmation, conseil et autres activités informatiques
63	Services d'information
66210	Évaluation des risques et dommages
66220	Activités des agents et courtiers d'assurances
66290	Autres activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite
70210	Conseil en relations publiques et en communication
70220	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
7112	Activités d'ingénierie et de conseils techniques
73	Publicité et études de marché
74	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
77400	Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises au droit d'auteur
78	Activités liées à l'emploi
8211	Services administratifs combinés de bureau
829	Activités de soutien aux entreprises n.c.a.
855	Autres activités d'enseignement
90	Activités créatives, artistiques et de spectacle
95	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques

Source : Unizo, Graydon et UCM (2022)

Comme restriction, seules les entreprises et les indépendants sans personnel salarié ont été comptabilisés. Par rapport au nombre total d'entreprises, près de 87% des entreprises comptabilisées n'ont pas de personnel salarié. Ce sont ces dernières qui sont considérées comme Freelancers.

Enquête auprès d'indépendants et chefs de PME

Les objectifs de l'enquête sont :

- Décrire le profil type d'un Freelancer
- Analyser la relation entre les chefs d'entreprises et les Freelancers
- Comprendre le fonctionnement de l'activité des Freelancers

Les résultats de l'enquête seront présentés après les données administratives.

1. Effectifs des Freelancers

Belgique

En nous basant sur la méthode présentée plus haut, on dénombre 263.618 Freelancers en Belgique. L'effectif des Freelancers a progressé de 26,8% entre 2018 et 2022. Cela correspond à un accroissement annuel moyen de près de 6,7%.

	2018	2019	2020	2021	2022	*Variation 2022/2018*
Belgique	**207.835**	**220.620**	**232.496**	**247.352**	**263.618**	***26,8%***
Flandre	127.277	135.710	143.207	150.886	161.345	***26,8%***
Wallonie	49.796	52.607	55.423	57.226	60.997	***22,5%***
Bruxelles	30.420	31.945	33.485	35.333	37.319	***22,7%***
Localisation Inconnue	342	358	381	3.907	3.957	***1057,0%***

Source : Graydon et calculs UCM-Service d'Etudes (2022)

En 2022, la personne physique est la forme juridique privilégiée par les Freelancers. Plus de deux Freelancers sur cinq (41,6%) exercent leur activité sous cette forme. La nouvelle SRL, qui reprend toutes les anciennes SPRL depuis la réforme du droit des sociétés a été adoptée comme forme juridique par plus d'un tiers (35,7%) des Freelancers en Belgique. La SA (4,0%) et les autres formes juridiques (14,8%) complètent la répartition des Freelancers selon la forme juridique.

Régions

Selon la région, la Flandre concentre plus de 60% de l'ensemble des Freelancers en Belgique avec un effectif de 161.345. Entre 2018 et 2022, l'augmentation a été de 26,8% en Flandre, soit 6,7% par an.
Près d'un Freelancer sur quatre (23,1%) recensé en 2022 est installé en Région wallonne. Sur la base des caractéristiques retenues lors du comptage, 60.997 Freelancers sont actifs en Wallonie. Sur la période 2018-2022, l'effectif des Freelancers a progressé de 22,5% en Wallonie, et de 22,7% à Bruxelles.
14,2% des Freelancers que nous avons dénombrés travaillent à Bruxelles, soit près de 37.400 en termes d'effectif.

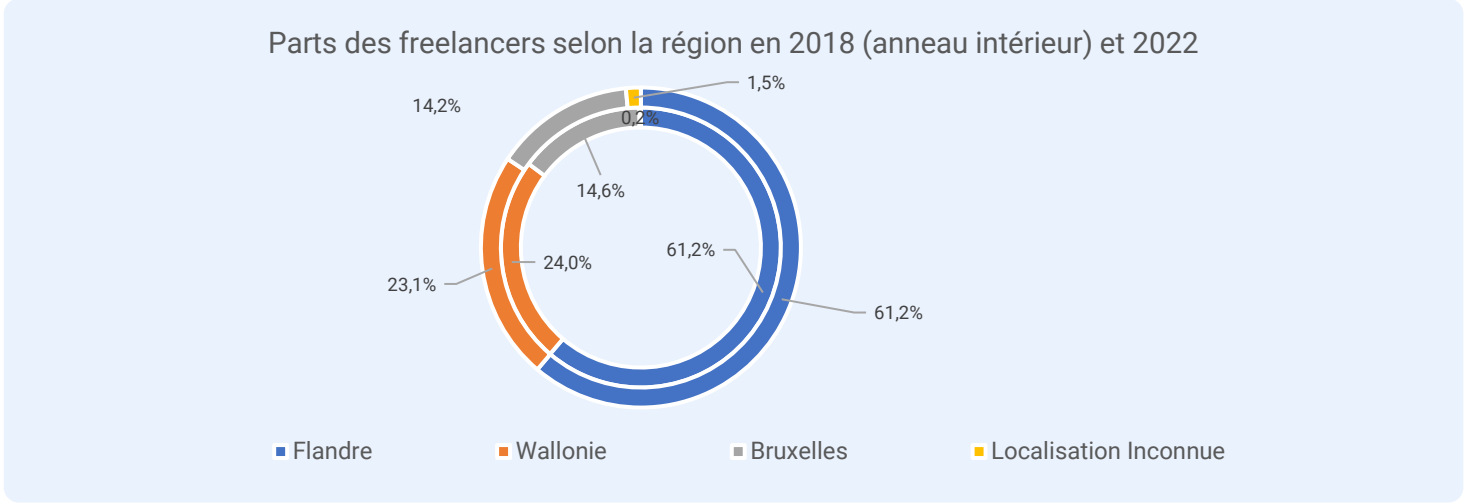

Secteurs

Le top 5 des secteurs dans lesquels les Freelancers sont actifs en Belgique est composé de :
Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (21%), Services IT (13%), Autres activités d'enseignement (12%), Activités créatives, artistiques et de spectacle (11%), Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (10%).
Ces 5 secteurs représentent près de deux tiers (67%) des Freelancers recensés suivant la méthode présentée ci-dessus.

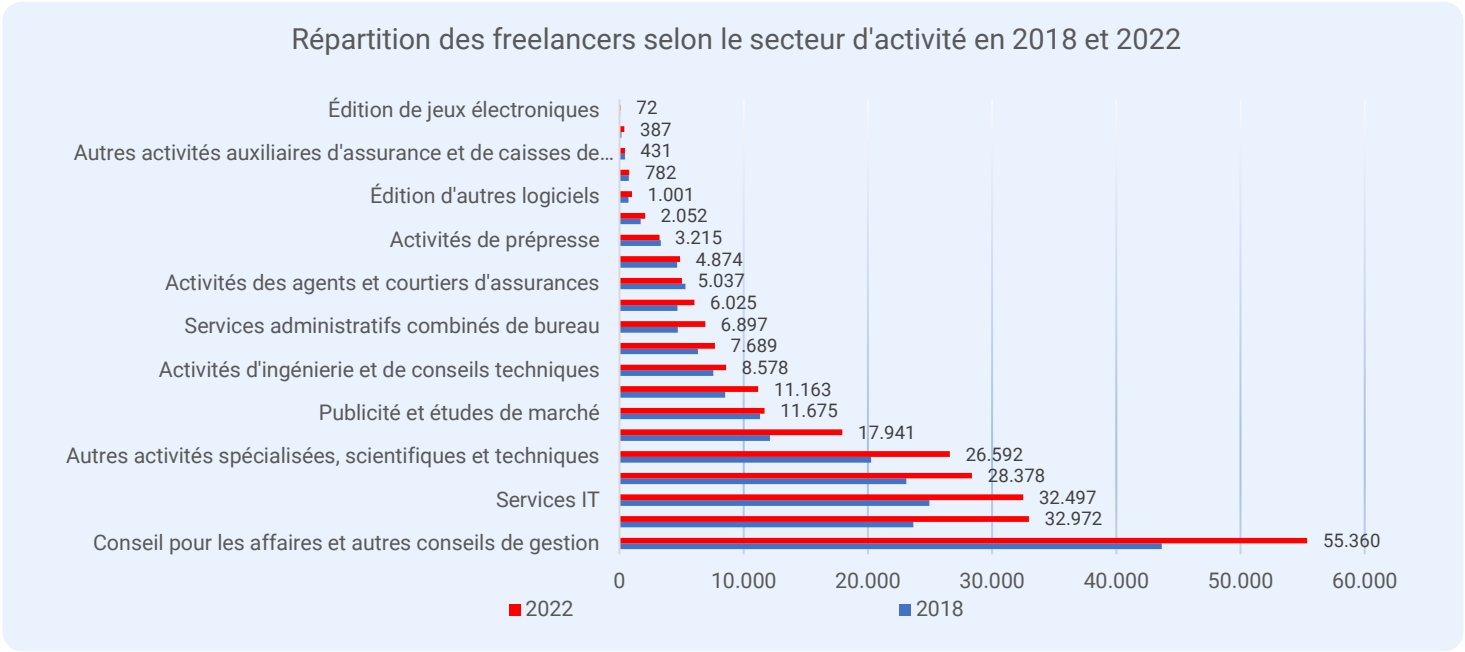

En Wallonie, le top 5 des activités des Freelancers est identique à celui de Bruxelles, à quelques différences près au niveau des parts relatives. On retrouve : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (19,0%), les autres activités d'enseignement (16,2%), les Services IT (10,7%), les activités créatrices, artistiques et de spectacle (10,4%), et les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (9,3%). Ils constituent 65,8% de l'ensemble des Freelancers en Wallonie, soit plus de deux sur trois.

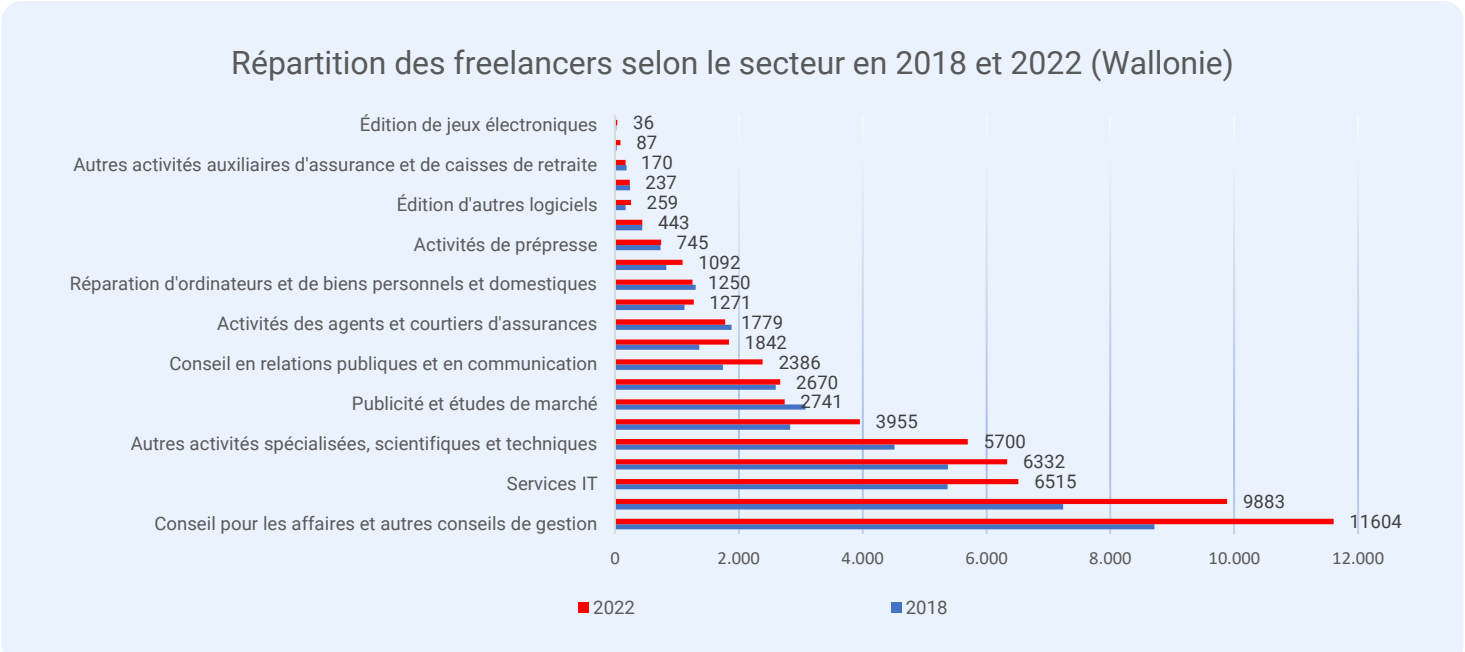

A Bruxelles, dans le top 5 des activités des Freelancers, on retrouve : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (22,7%), Services IT (14,0%), les autres activités d'enseignement (12,1%), les activités créatrices, artistiques et de spectacle (11,7%), et les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (8,4%). Ils constituent 68,9% de l'ensemble des Freelancers à Bruxelles, soit plus de deux sur trois.

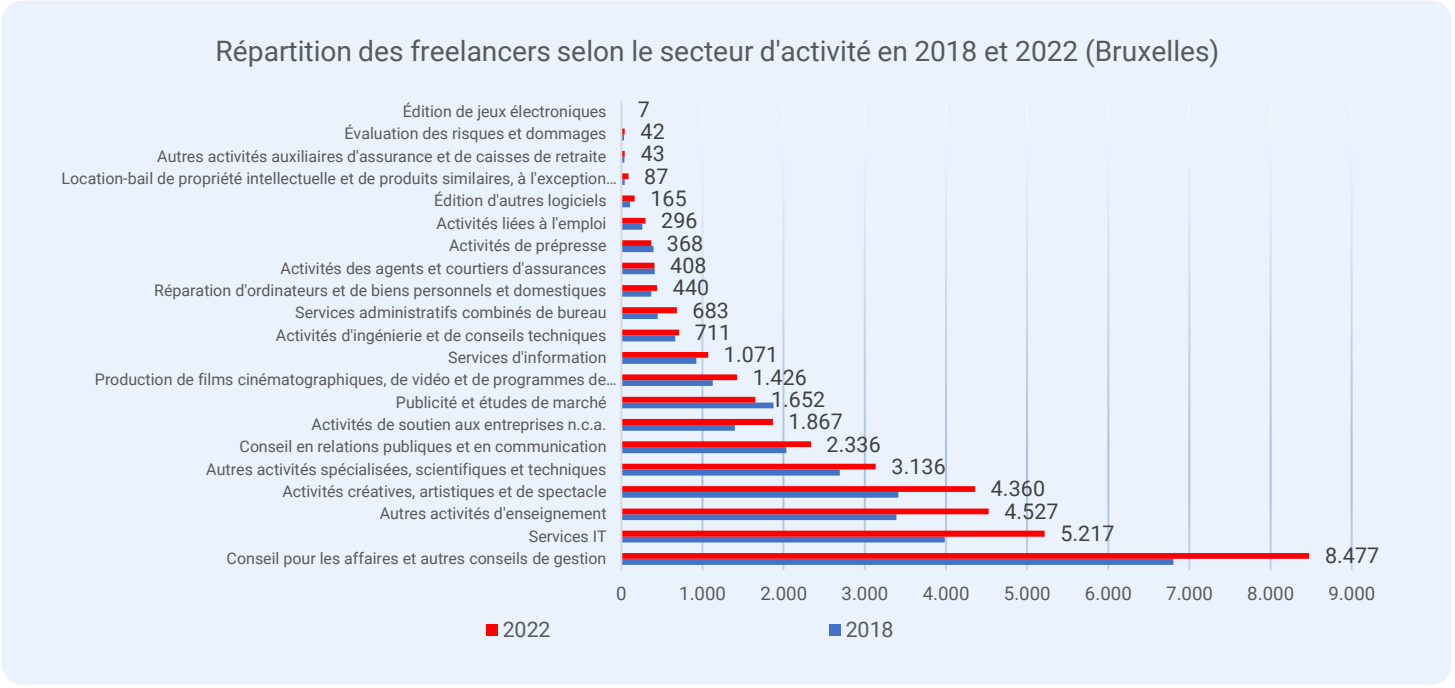

2. Enquête Freelancing 2022

L'objectif de l'enquête est de dresser le profil des Freelancers et de décrire leurs conditions de travail et leurs préoccupations dans l'exercice de leurs activités.

Echantillon

Caractéristiques socio-démographiques et profil de l'entreprise

Pour analyser les caractéristiques de l'activité de Freelancer, une enquête a été adressée par email, via SurveyMonkey à l'ensemble de travailleurs indépendants. Elle fait la part entre les indépendants (qui ne sont pas eux-mêmes Freelancers) ayant collaboré avec des Freelancers et les Freelancers eux-mêmes. Des questions similaires ont été posées par notre partenaire Unizo en Flandre et à Bruxelles.

Dans le cadre de cette enquête, UCM a enregistré 861 réponses. Les caractéristiques socio-démographiques des répondants font ressortir les éléments suivants :

- Les hommes sont surreprésentés et représentent près de trois quarts (73,1%) de notre échantillon, contre un peu plus d'un quart pour les femmes (26,9%) ;
- Ils sont âgés de 49 ans en moyenne, et l'âge médian est de 50 ans. La moyenne d'âge est plus élevée que celle de la population des travailleurs indépendants, dont la moyenne est de 44 ans à Bruxelles et 47 ans en Wallonie selon les données de l'Inasti ;
- Plus de huit répondants sur 10 (80,7%) sont indépendants à titre principal. 14,26% combinent leur activité d'indépendant avec un travail salarié, ou sont chercheurs d'emploi. Le reste (4,9%) est constitué d'actifs après la pension ;
- En termes d'expérience, ils sont actifs depuis en moyenne 12 ans. La moitié d'entre eux (médiane) a passé 9 ans dans le statut d'indépendant ;
- Plus de la moitié d'entre eux ont un diplôme supérieur ou égal au Master (51,3%). Plus d'un tiers disposent d'un diplôme équivalent à un Bachelier et/ou une Licence dans l'ancien système (37,1%). Un peu moins d'un sur 10 (9,5%) a terminé ses études secondaires techniques (6,2%) et/ou générales (3,3%). Seuls 2,1% n'ont pas de diplôme de l'enseignement secondaire ou moins ;
- Plus d'un tiers (37,8%) exerce son activité en personne physique. Plus de la moitié ont choisi la SPRL-SRL (55%) comme forme juridique. La SA (1,2%) et les autres sociétés (6,0%) comptent pour 7,2% ;
- 83,1% des sondés travaillent seuls. 11,4% d'entre eux ont entre 1 et 4 travailleurs salariés et seuls 5,6% ont 5 travailleurs salariés et plus ;

Statut actuel du répondant par rapport à l'activité de Freelancer

Parmi les personnes ayant répondu à nos questions, près de 2 sur 3 sont des Freelancers (65,2%), 14,9% d'entre eux sont des indépendants ayant déjà externalisé des missions à des indépendants/Freelancers, 6,6% sont des chefs d'entreprise qui emploient des Freelancers.

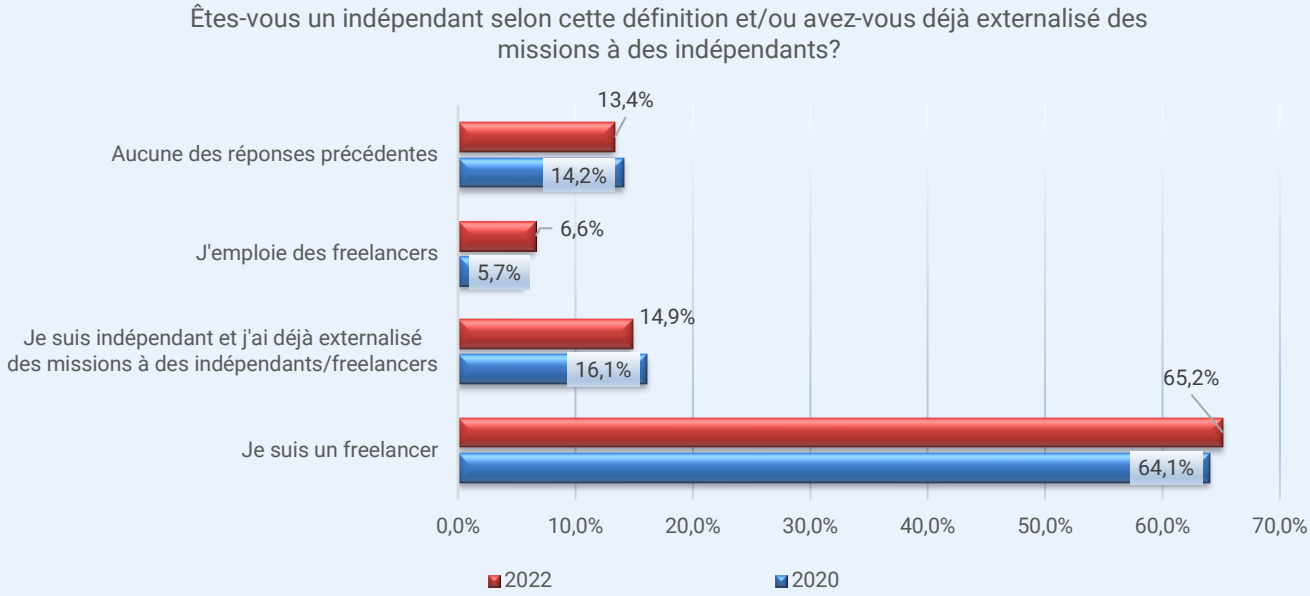

Collaborer avec un Freelancer

Motivation

- Parmi les raisons qui poussent les indépendants à collaborer avec des Freelancers, le besoin (temporaire) de connaissances spécialisées et par ricochet de compétences arrive en tête pour 64,8% des sondés.

- Vient ensuite la mentalité entrepreneuriale et la flexibilité des Freelancers (62,0%). Dans une période de crise ou de grande incertitude, le recours aux Freelancer peut permettre d'accroître la résilience de l'entreprise qui les emploient.

- Le prix comparé au salaire et à la paperasse nécessaire à l'engagement d'un salarié pour le même travail (38,0%) et la qualité du travail des Freelancers (36,6%) complètent les principales raisons pour lesquelles la recherche de collaboration avec un Freelancers est privilégiée.

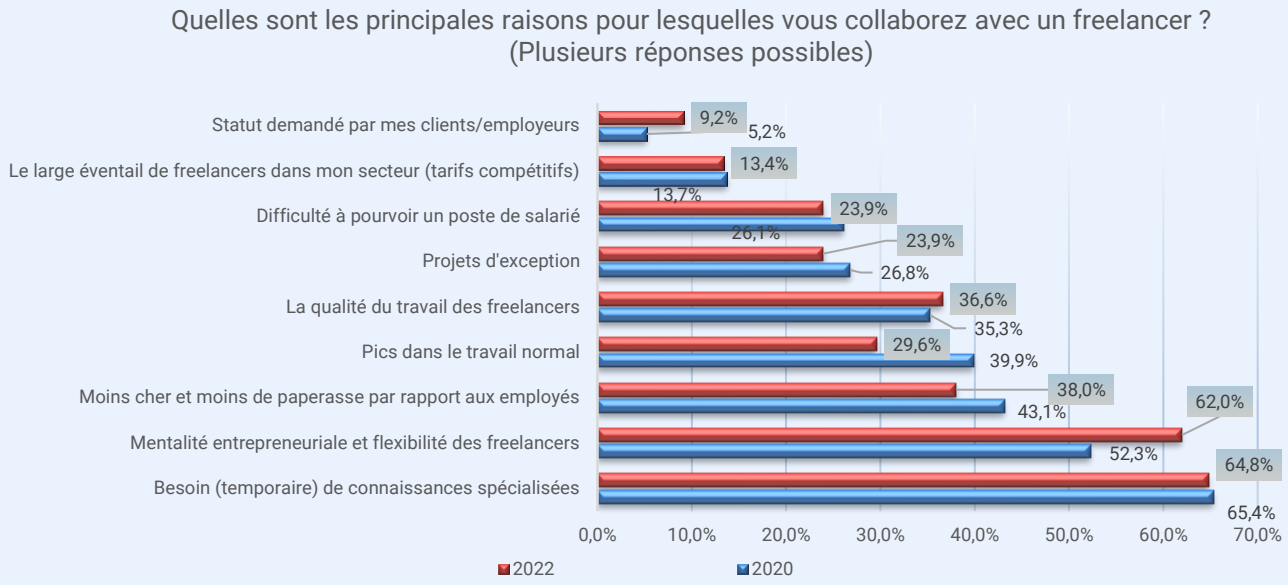

Recommandation

Sur une échelle de 1 à 10, les répondants octroient un score de 8,3 sur l'éventualité de recommander un Freelancer à d'autres entrepreneurs. Cette note est en hausse par rapport à 2020 où elle affichait 7,7.

Evaluation de la collaboration : satisfaction globale

Les indépendants sont globalement satisfaits de la collaboration, en tenant compte des missions au cours desquelles ils ont travaillé avec les Freelancers.

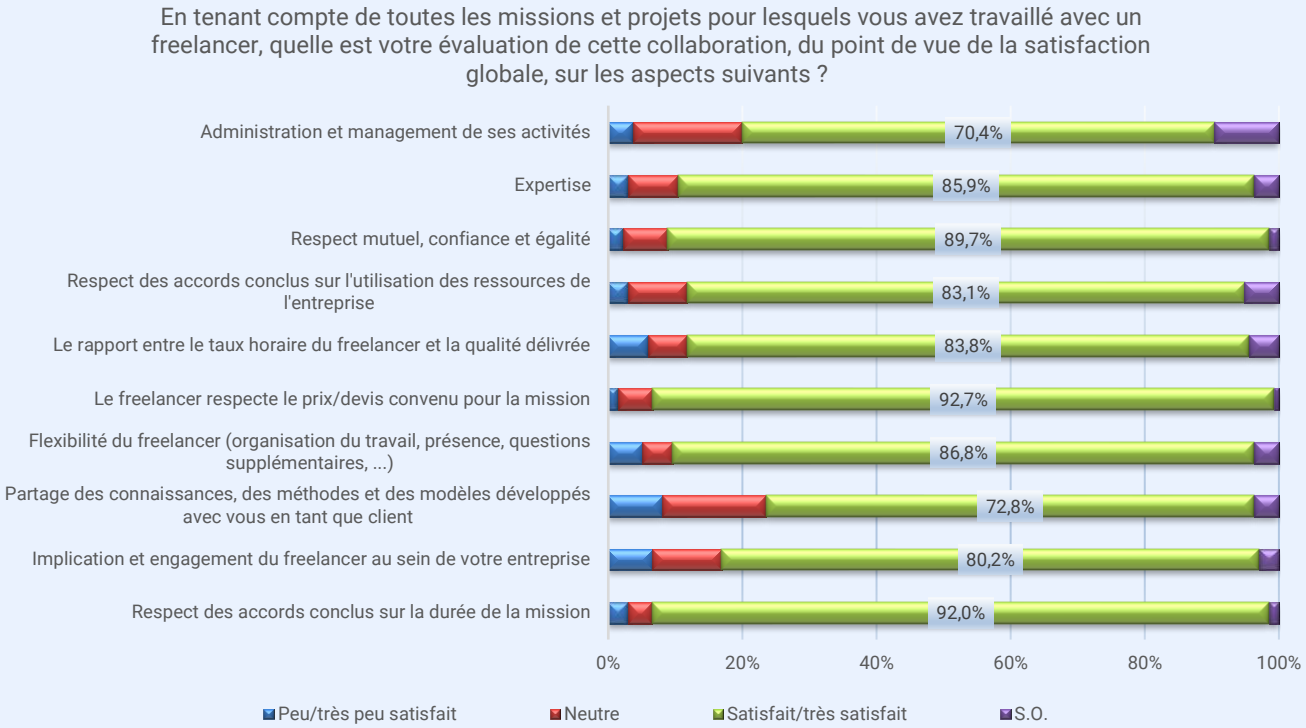

Impact du coronavirus sur la collaboration avec les Freelancers

La crise du coronavirus est venue augmenter la demande des services des Freelancers. En effet, pour plus de la moitié (54,7%) de nos répondants, les collaborations qui existaient se sont poursuivies. Cette proportion était de 43,1% en 2020. De plus, 11% d'entre eux déclarent qu'ils vont accentuer le recours aux Freelancers. La crise et l'incertitude qu'elle génère pour les entreprises peut expliquer ce besoin de recourir de plus en plus aux Freelancers qui offrent des solutions temporaires et flexibles.

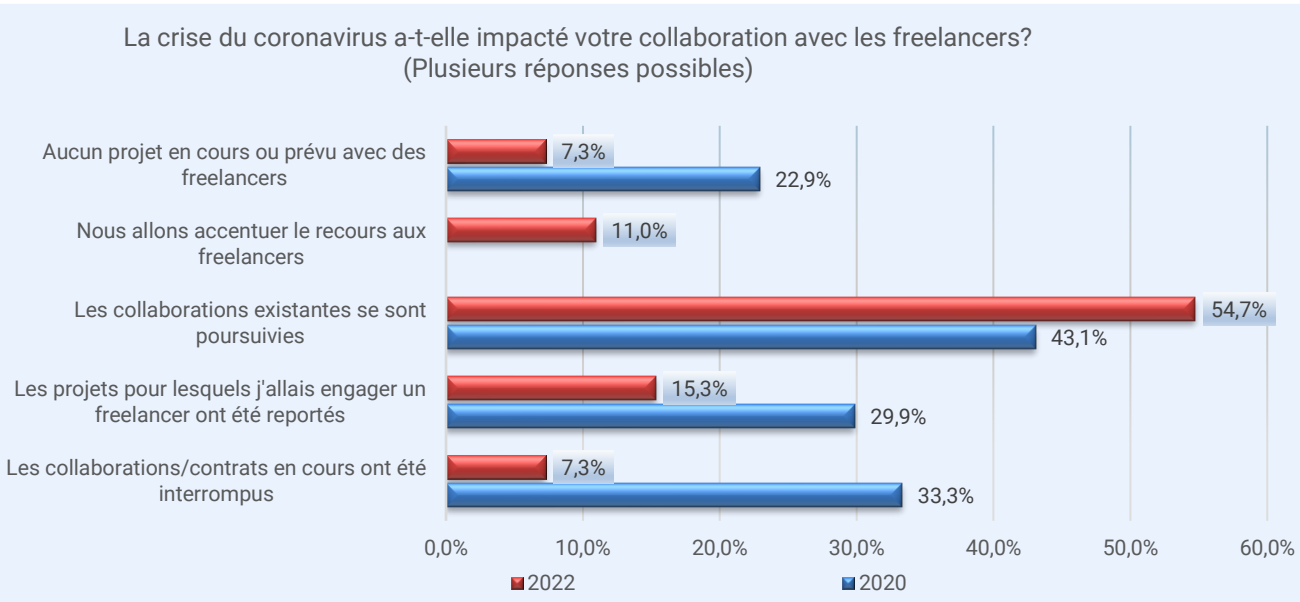

Être un Freelancer

Facteurs push

Selon les Freelancers, les principaux facteurs qui expliquent le choix de cette trajectoire professionnelle sont multiples :

- Plus de trois quarts (77,9%) d'entre eux déclarent que celle-ci est parfaitement adaptée à leurs connaissances, compétences et expériences ;
- La flexibilité est mise en avant par un peu moins de deux tiers (64,1%) des répondants ;
- De même selon 60% des Freelancers interrogés, l'autonomie dans les tâches à effectuer est un facteur important du choix ;
- Le salaire et les gains attachés à la pratique du métier arrivent seulement en 4e position des raisons pour lesquelles ils sont devenus Freelancers (32,5%) ;

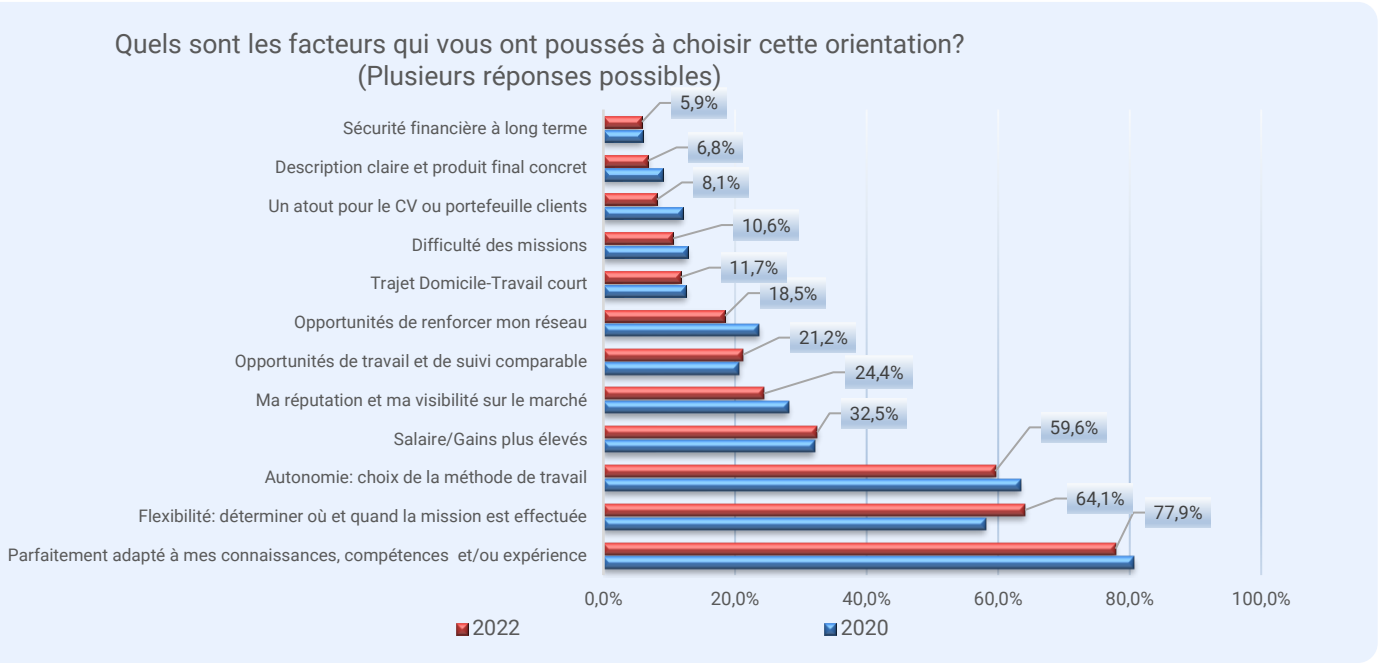

Trouver des clients et/ou missions

Par ordre d'importance, les Freelancers trouvent leurs nouveaux clients via les anciens collègues (59,0%), les anciens clients (42,1%) les autres Freelancers (42,1%), les intermédiaires - sociétés de placement (36,9%) ou encore la famille et les connaissances (33,1%). En résumé, c'est la réputation qui est le premier atout des Freelancers pour trouver et/ou attirer de nouveaux clients.

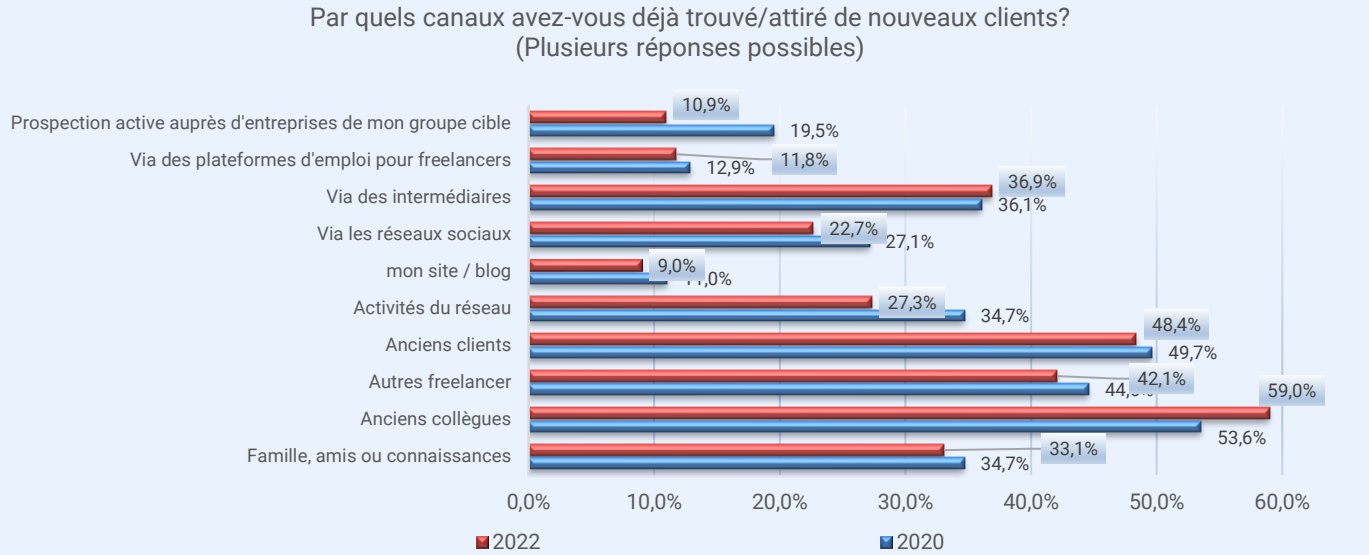

Types de missions

Les Freelancers déclarent qu'ils sont recrutés pour effectuer un travail intellectuel (41,3%). Ces missions nécessitent des compétences techniques.

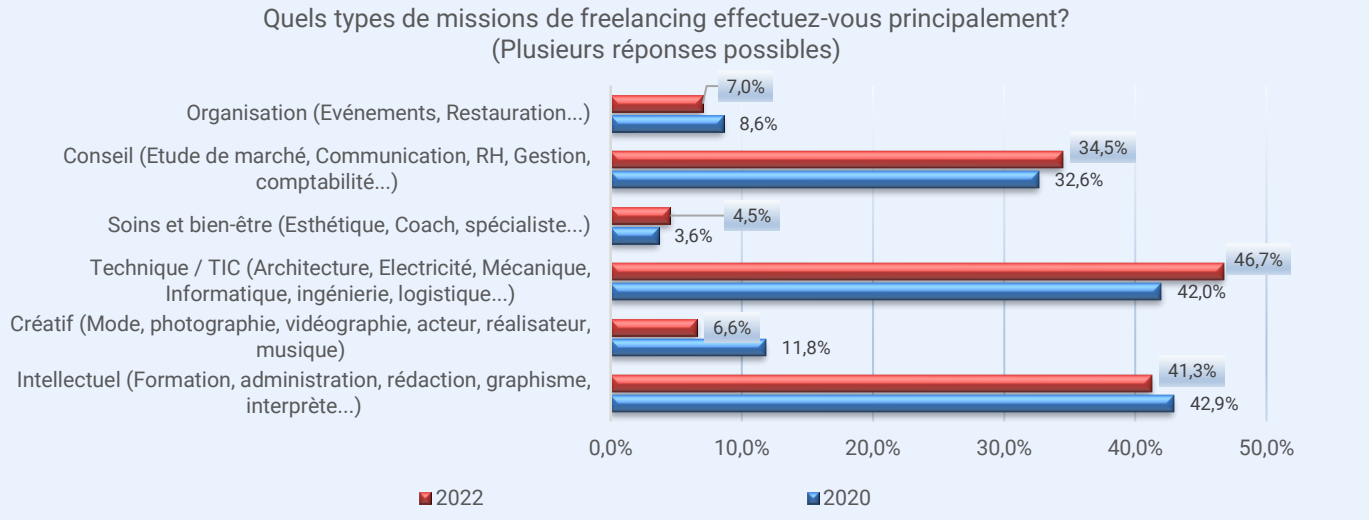

Lieu de travail

Plus de deux Freelancers sur cinq (41,2%) travaillent de chez eux. 30,9% le font dans les locaux de leur entreprise en dehors de leur maison. Un sur cinq (20,8%) va la plupart du temps chez le client.

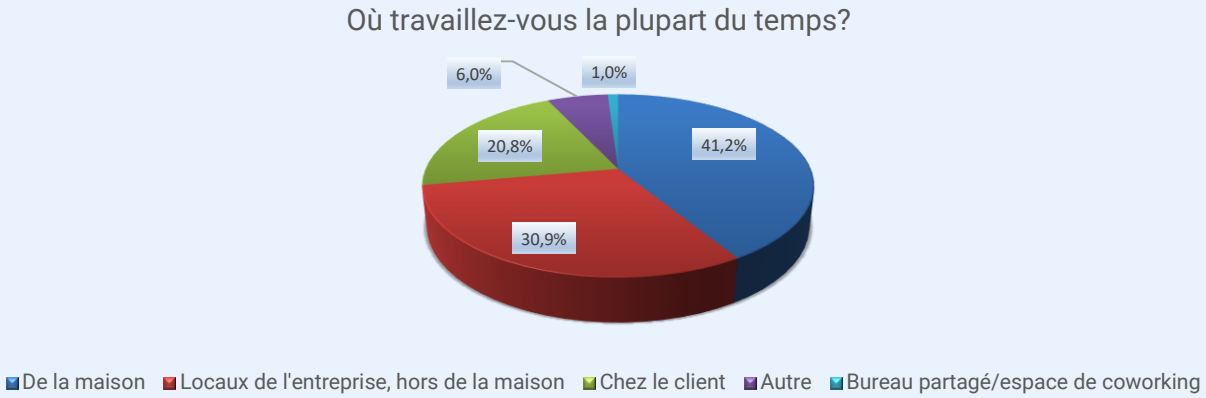

Organisation : formalisation des accords et contrats et gestion financière

Seul un Freelancer sur dix (9,5%) déclare ne jamais travailler avec des accords et/ou des contrats écrits.
De plus, près de 4 d'entre eux sur 5 (83,6%) sont assistés par un comptable pour leur gestion financière. 62,8% déclarent que le comptable s'occupe du suivi financier complet de leur entreprise et 20,8% collaborent avec leur comptable en utilisant un outil en ligne.

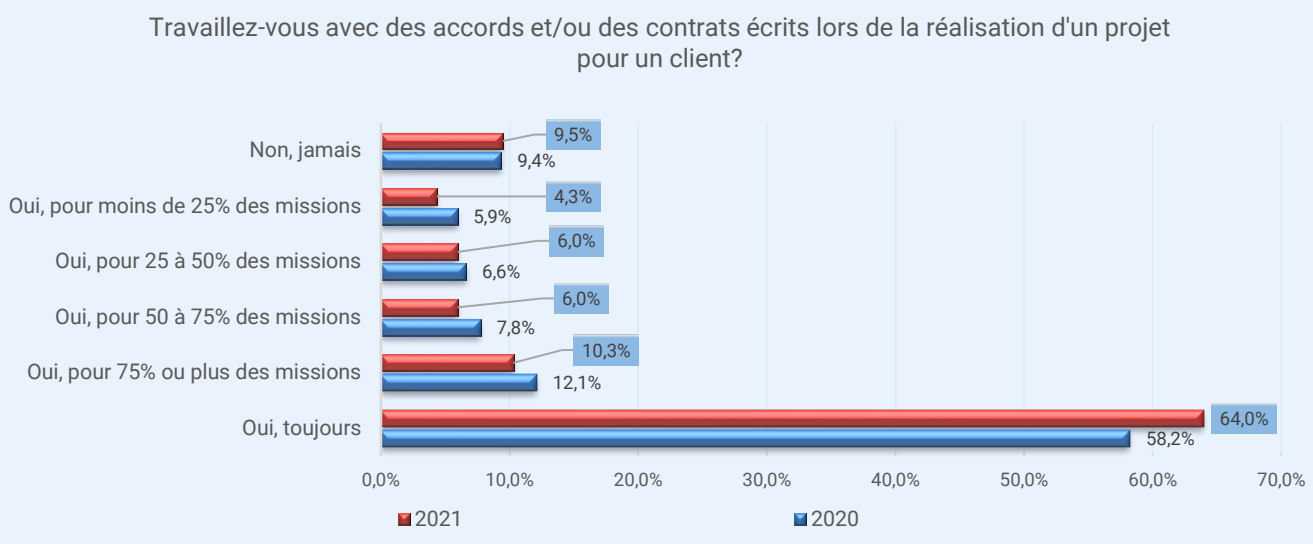

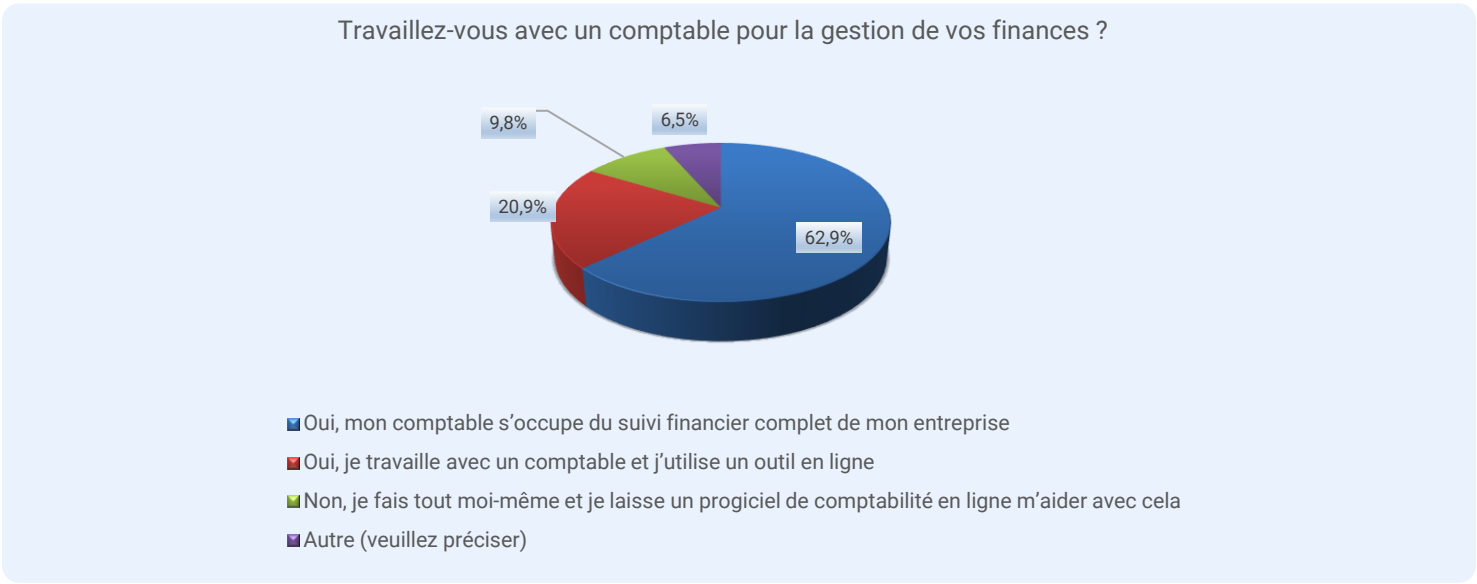

Tarifs horaires moyen

Le tarif médian facturé par les Freelancers ayant répondu à nos questions est situé entre 71 et 90 euros à l'heure. On peut noter que 30,1% d'entre eux vont au-delà de 90 euros l'heure de prestation. A l'autre extrémité, un peu moins d'un quart (24,9%) facturent moins de 50 euros par heure de travail.

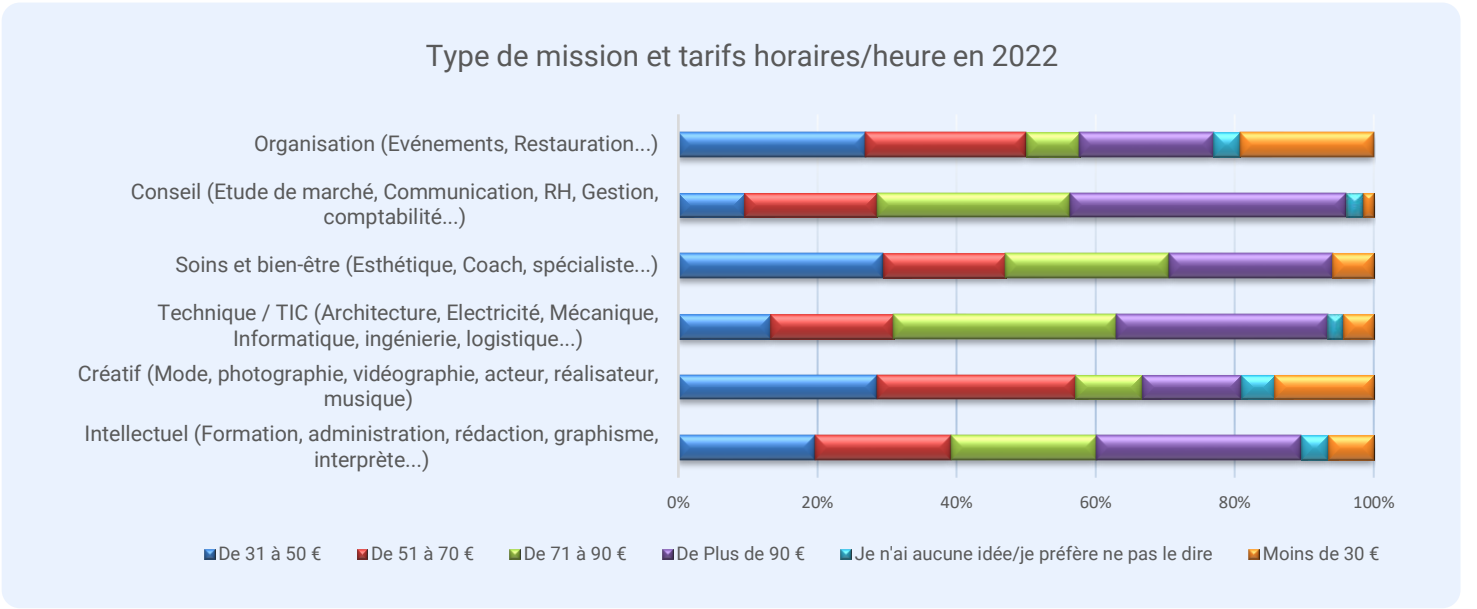

Heures travaillées, heures facturées et durée moyenne d'une mission

On constate que les Freelancers facturent en général moins d'heures que celles qu'ils prestent lorsqu'ils ont des missions. La moitié d'entre eux travaillent moins de 40 heures et l'autre moitié plus, pour une moyenne de 37,6 heures par semaine. Ils facturent en moyenne 30,6 heures, mais la moitié (médiane) d'entre eux, facturent moins de 35 heures et l'autre moitié plus.

	Facturées	Travaillées
Moyenne	30,6	37,6
Médiane	35,0	40,0

Satisfaction globale par rapport aux missions effectuées

Les Freelancers sont globalement satisfaits des missions qu'ils ont déjà exécutées chez leurs clients. Les éléments de satisfaction portent essentiellement sur l'autonomie dans l'exécution des tâches (86,0%), la clarté des missions, en termes de contenu et d'échéance (77,1%), la rémunération (69,8%) et, les possibilités d'apprentissage et de développement personnel (69,5%), la transparence des contrats et conditions de travail (68,0%).
Notons que la clarté du processus de sélection (43,3%) et l'accueil et/ou l'accompagnement des RH au sein des organisations où ils doivent prester (42,9%) sont les points sur lesquels le niveau de satisfaction est le plus faible. Il est donc important d'avoir une politique des Ressources Humaines au sein des entreprises qui prenne en compte la spécificité des Freelancers.

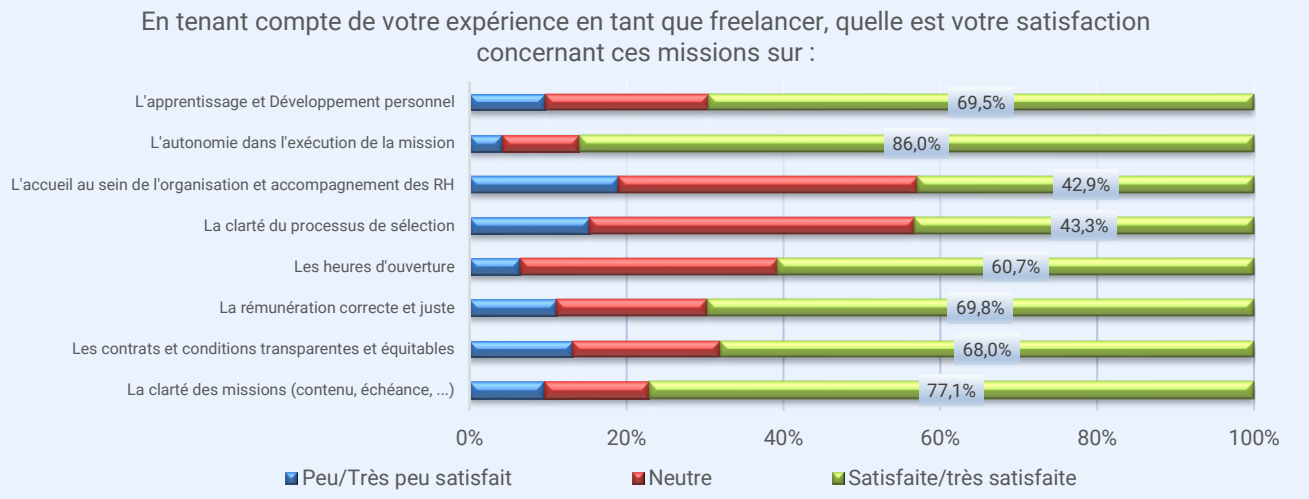

Satisfaction par rapport aux interactions avec les clients

Plus d'un tiers des Freelancers (36,2%) sont presque toujours satisfaits de la façon dont ils sont traités par les clients. Pour un sur cinq (20,9%), la satisfaction se mêle à quelques expériences perçues comme moins bonnes. Seuls 4% estiment qu'il y a encore beaucoup de travail du côté des clients pour que ceux-ci améliorent leurs rapports avec les Freelancers.

Préoccupations

Classées par ordre, les préoccupations des indépendants/Freelancers dans l'exercice de leur activité professionnelle sont : la recherche de nouveaux clients (52,7%), le contenu des couvertures du statut social des travailleurs indépendants (45,9%), le revenu professionnel (33,5%), les contraintes administratives imposées par le gouvernement (31,0%), l'articulation entre vie professionnelle et la vie privée (25,9%), les difficultés et retards de paiement des clients lors du règlement des prestations (25,4%).

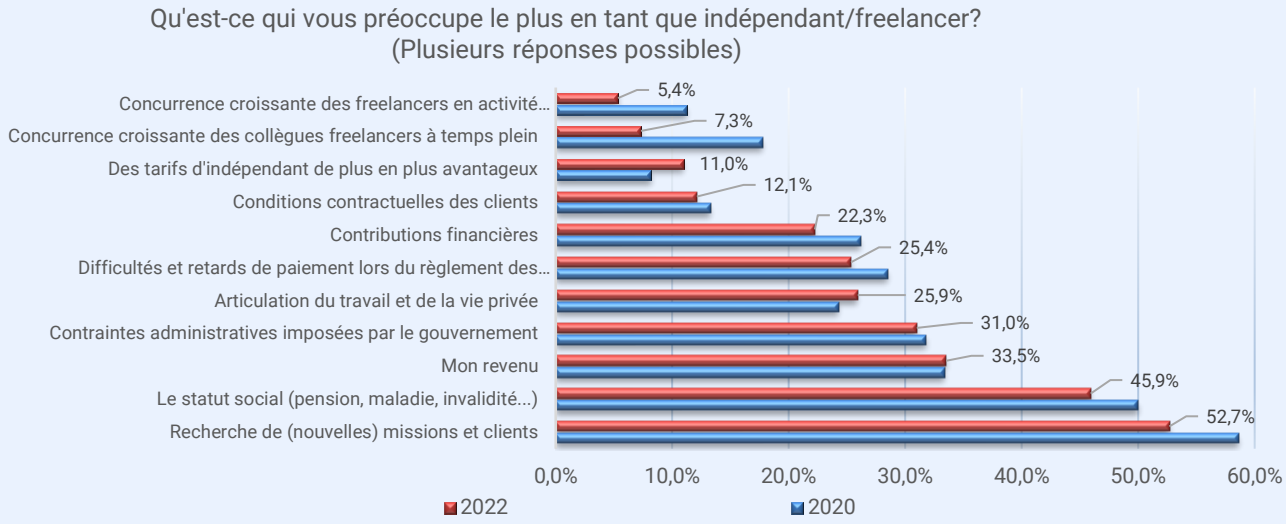

Dépendance

Possibilités de cumuler des missions

Plus de deux tiers (65,8%) des Freelancers sondés peuvent travailler chez plusieurs clients à la fois pendant la semaine.

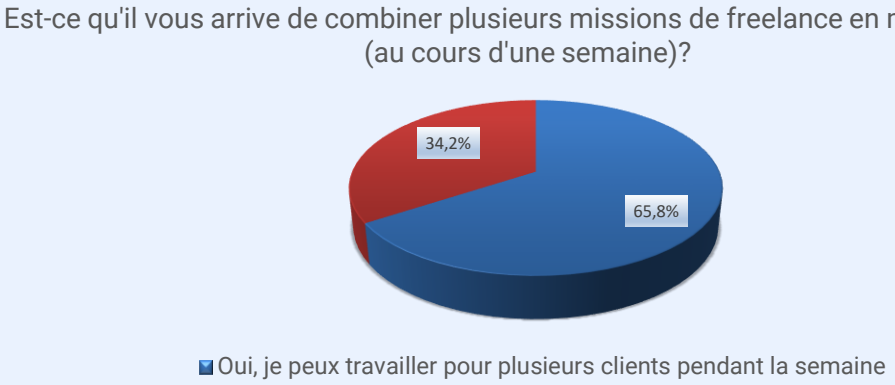

Nombre moyen de clients par an

Près de 4 Freelancers sur 5 (79,3%) déclarent avoir en moyenne 2 clients ou plus par an. Près d'un quart (23,1%) ont plus de 5 clients par an en moyenne.
En revanche, un sur cinq (20,7%) n'a qu'un client en moyenne par an, signe d'une grande dépendance vis-à-vis de celui-ci.

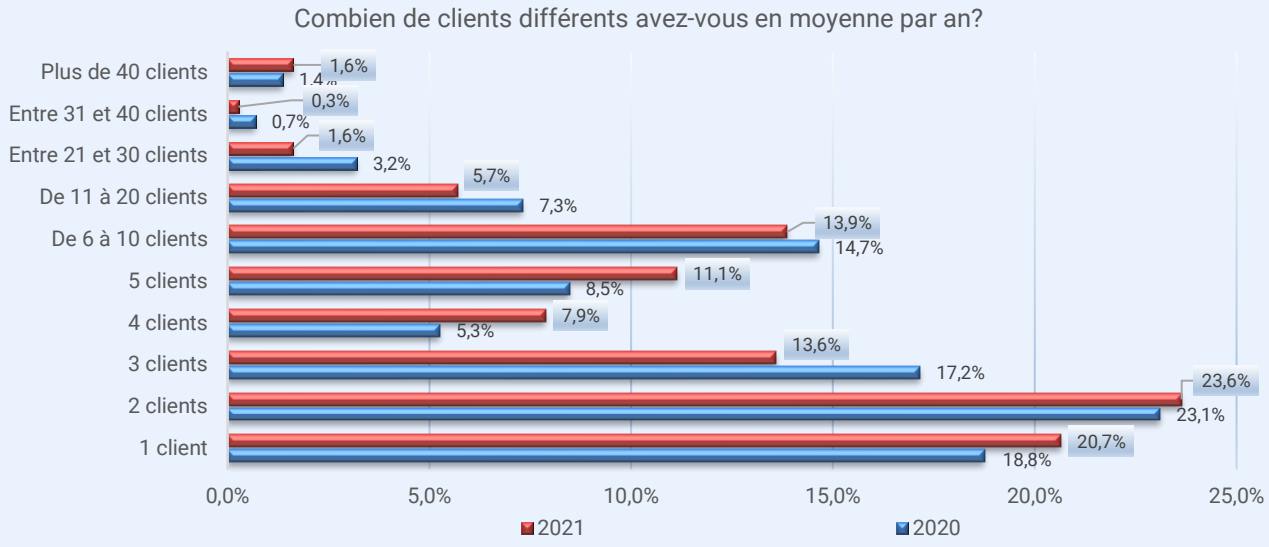

Entre Freelancers

Collaboration

Plus de deux tiers des Freelancers travaillent souvent avec d'autres Freelancers, en fonction du projet (61,3%) ou de manière structurelle (6,7%) avec leurs associés et/ou leurs conjoints.

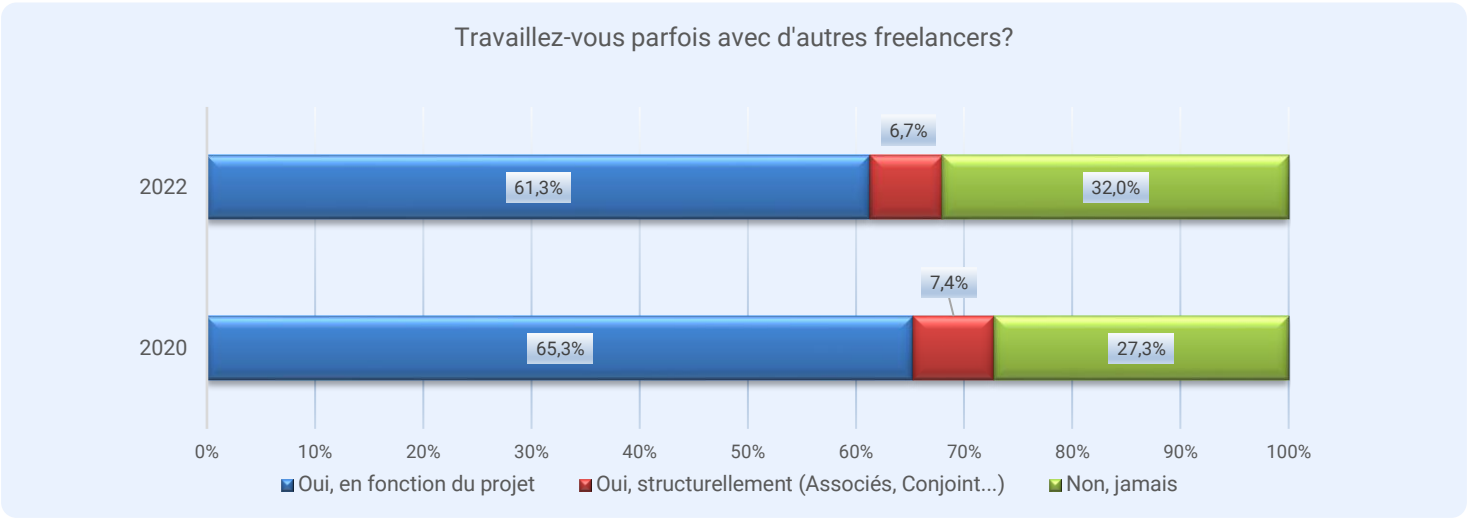

Mise en relation

Pour trouver les autres Freelancers avec lesquels ils collaborent, l'entourage immédiat reste le moyen privilégié (63,1%). Les clients existants (32,5%) peuvent aider à trouver des collaborateurs et/ou décider (39,8%) d'en choisir un avec lequel le Freelancer devra collaborer. Les intermédiaires (21,3%) et les activités de réseautage (18,9%) jouent aussi un rôle significatif. Par contre, les réseaux sociaux (8,4%), les plateformes d'emploi indépendant (3,2%) et le site internet et/ou le blog propre (1,6%) jouent un rôle minime dans la recherche et la mise en relation des Freelancers.

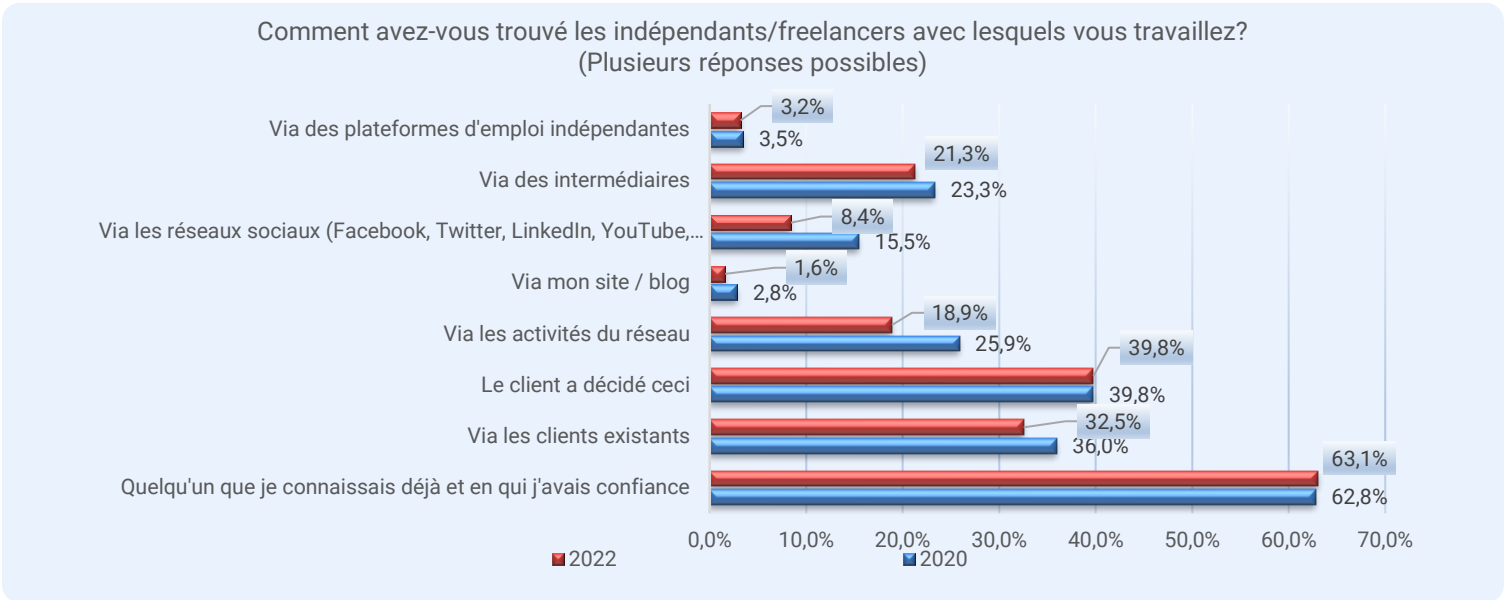

Présence en ligne et sur les réseaux sociaux

Le réseau social privilégié par les Freelancers est Linkedin sur lequel près de 3 sur 4 (72,2%) déclarent être actifs professionnellement. Plus de 2 sur cinq (22,9%) ont un site internet propre et sont actifs sur Facebook pour l'entreprise (16,9%), Facebook personnel (11,2%) et Whatsapp (12,8%).

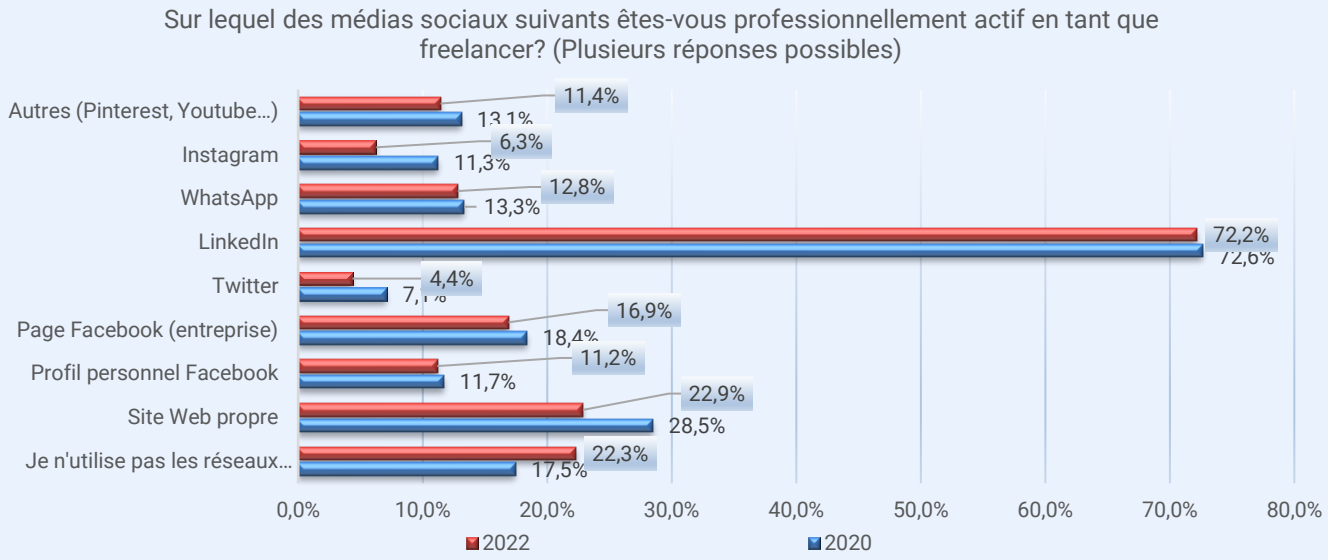

Entre Freelancers

L'expertise est la principale raison pour laquelle les autres Freelancers sont privilégiés lorsqu'on recherche une collaboration (64,0%). La moitié des Freelancers (48,0%) relayent le fait que la collaboration avec d'autres Freelancers est souvent une décision du client. Le manque de temps et/ou la charge de travail (30%) et la collégialité (18,8%) interviennent aussi dans ce choix.

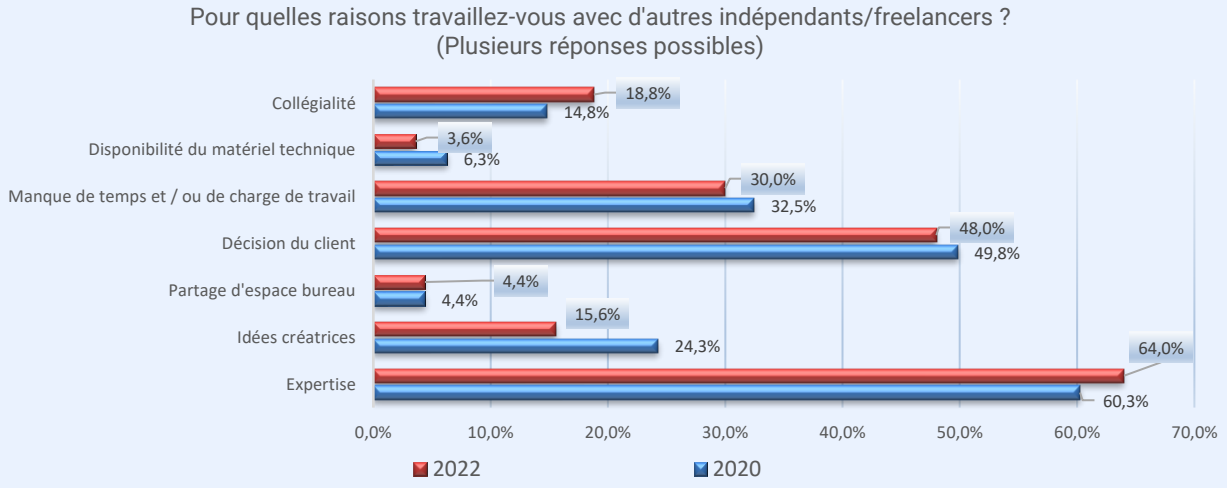

Transition

Avant de devenir Freelancer, plus de trois personnes interrogées sur quatre (75,6%) étaient des salariés.
Ils exerçaient dans le même secteur (55,6%) ou dans un secteur différent (20,0%). 7,2% d'entre eux étaient inactifs.

	2020	2022
Inactif (maladie, étudiant, mari ou femme au foyer...)	5,2%	7,2%
Chercheur d'emploi	6,9%	4,6%
Indépendant dans un secteur similaire	4,6%	2,9%
Indépendant dans un secteur différent	1,4%	1,2%
Travailleur salarié dans un secteur similaire	57,7%	55,6%
Travailleur salarié dans un secteur différent	16,5%	20,0%
Fonctionnaire dans un secteur similaire	3,2%	4,1%
Fonctionnaire dans un secteur différent	2,7%	2,5%
Je ne suis pas indépendant/freelancer	1,8%	1,9%

Perspectives

Près de trois Freelancers sur cinq (58,6%) envisagent de poursuivre leur carrière de Freelancer dans 5 ans. 15,5% d'entre eux souhaitent faire grandir leur entreprise au point d'engager du personnel. Seuls 6,5% envisagent d'aller vers un emploi salarié.

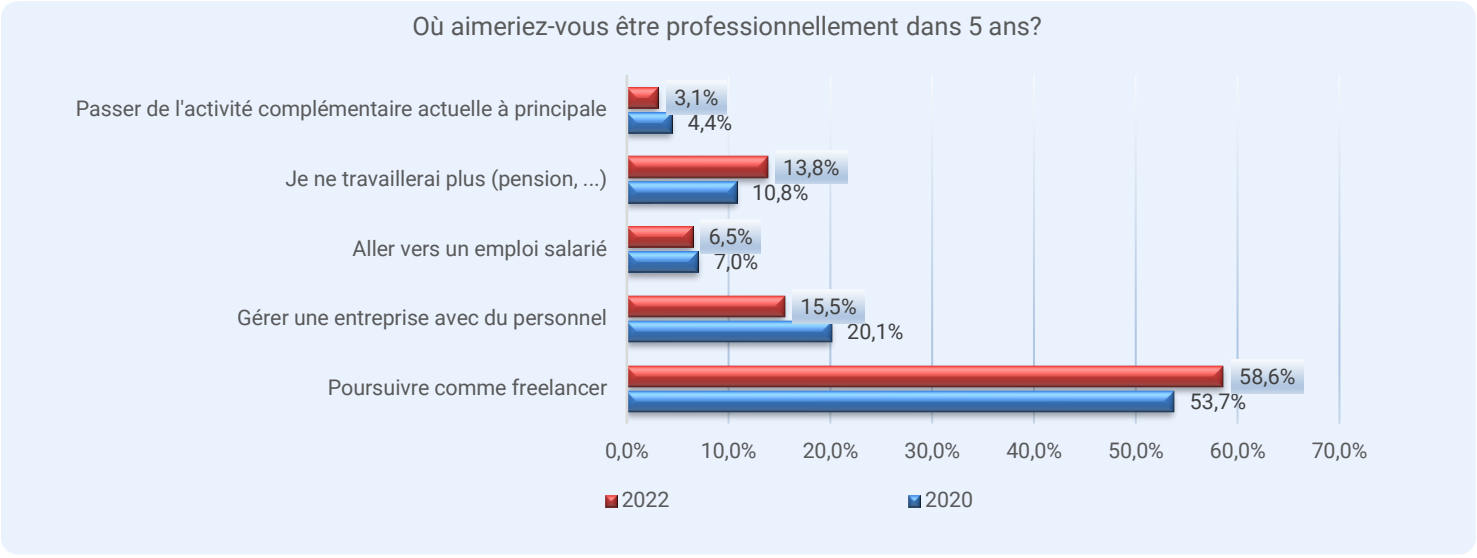

Conclusion

L'exercice de l'activité professionnelle sous la forme de Freelancer est un véritable choix de leur part. Il est question pour eux de bénéficier de la liberté d'accepter ou non certaines missions, de fixer soi-même son agenda. En effet, plus de trois quarts (77,9%) d'entre eux déclarent que celle-ci est parfaitement adaptée à leurs connaissances, compétences et expériences. La flexibilité est mise en avant par un peu moins de deux tiers (64,1%) des répondants. De même, selon 60% des Freelancers interrogés, l'autonomie dans les tâches à effectuer est un facteur important du choix. Dans une période de crise ou de grande incertitude, le recours aux Freelancers peut permettre d'accroître la résilience de l'entreprise qui les emploient.

Il en ressort que les Freelancers sont d'authentiques indépendants. Ils adoptent ce statut parce qu'il sied à leurs compétences. Cela leur permet de valoriser leurs talents selon des contrats dont les termes ont été édictés et acceptés par eux-mêmes. Plus de 80% des sondés sont des travailleurs indépendants à titre principal et ont plus de 2 clients par an. De plus, près de deux sur trois sont en mesure de combiner des missions auprès de plusieurs clients pendant la même semaine.

La réputation est le premier atout des Freelancers pour trouver et/ou attirer de nouveaux clients. En effet, les Freelancers trouvent leurs nouveaux clients via les anciens collègues (59,0%), les anciens clients (42,1%) les autres Freelancers (42,1%), les intermédiaires - sociétés de placement (36,9%), la famille et les connaissances (33,1%). Il est important de conseiller aux Freelancers d'agrandir leurs opportunités de marché en se faisant connaître en ligne et sur les systèmes de gestion des freelances, Freelance Management Systems (FMS) en Belgique.

La majorité des Freelancers souhaitent poursuivre dans la voie qu'ils ont choisie. En effet, 58,9% de ceux qui ont répondu à notre enquête déclarent qu'ils seront encore Freelancers dans 5 ans. De plus, 15,5% d'entre eux envisagent de faire grandir leur entreprise en ayant du personnel au bout de cette période.

Les Freelancers sont très souvent la cible de critiques. Certains les traitent de faux indépendants et souhaiteraient les adosser systématiquement à un employeur. Des discussions tendues ont lieu entre partenaires sociaux pour les requalifier en travailleurs salariés, quitte à tordre les principes généraux[1] qui fondent la Loi sur la nature des relations de travail.

Les résultats de la présente enquête sont clairs. Ils démontrent que ces critiques et ces attaquent sont infondées. Les situations de fraude visées par la critique ne sont absolument pas représentatives du phénomène des indépendants Freelancers.

Leur choix est clair, ce sont des travailleurs indépendants. De plus ils aiment collaborer avec d'autres Freelancers lorsque la charge de travail est élevée. Ils emploient d'autres Freelancers qui les conseillent dans le développement de leurs activités, tels que des comptables et des conseillers en gestion financière et fiscale.

Les Freelancers répondent à la définition d'indépendant, se comportent comme des entrepreneurs et certains sont prêts à aller vers la création de véritables PME.

UCM s'opposera donc fermement à tout amendement de la Loi sur la nature des relations de travail tendant à faire passer les Freelancers pour des salariés.

De même, il serait contreproductif de vouloir créer un statut hybride reprenant des caractéristiques des salariés et des indépendants afin d'y insérer les Freelancers.

UCM continuera au contraire à plaider pour le renforcement du statut social des indépendants qui figure à la 3e place des principales préoccupations des Freelancers. Cette amélioration du statut social doit se poursuivre pour l'ensemble des travailleurs indépendants, et non pour un groupe spécifique de ceux-ci.

[1] La loi retient quatre critères généraux, à savoir (1) la volonté des parties, (2) la liberté d'organisation du temps de travail, (3) la liberté d'organisation du travail et (4) la liberté d'association

Annexe : Tableaux descriptifs de l'échantillon

Sexe

Sexe	2020	2022
Homme	76,6%	73,1%
Femme	23,4%	26,9%

Age (années)

	2020	2022
Moyenne	47,9	49,8
Médiane	48,0	50,0

Expérience dans l'activité d'indépendant (années)

	2020	2022
Moyenne	11,8	12,0
Médiane	8,0	9,0

Niveau d'éducation

	2020	2022
Secondaire inférieur ou moins (1er au 3e secondaire)	0,7%	2,1%
Secondaire général ou artistique	5,8%	3,3%
Secondaire technique ou professionnel	7,3%	6,2%
Bachelier/Licence	35,2%	37,1%
Master/MBA/Doctorat	51,0%	51,3%
Total	100,0%	100,0%

Taille de l'entreprise

Taille de l'entreprise/Nombre de collaborateurs	2020	2022
Aucun-Je travaille seul	85,1%	83,1%
Moins de 2 travailleurs	5,1%	6,8%
Entre 2 et 4 travailleurs	4,4%	4,6%
Entre 5 et 9 travailleurs	3,4%	2,5%
10-19 travailleurs	0,5%	1,2%
20 travailleurs et plus	1,4%	1,9%

Forme juridique

Forme juridique	2020	2022
Personne Physique	40,0%	37,8%
SPRL	53,5%	55,0%
SA	3,2%	1,2%
Autres sociétés	3,4%	6,0%

Niveau d'éducation - Diplôme

Niveau d'éducation	2020	2022
Primaire	0,9%	0,6%
Secondaire inférieur	6,1%	6,0%
Secondaire supérieur	21,0%	20,9%
Supérieur non-universitaire	32,6%	36,1%
Universitaire	35,0%	33,5%
Post-universitaire	0,0%	0,0%
Apprentissage	1,9%	1,2%
Autre (veuillez préciser)	2,6%	1,6%

Nature de l’activité

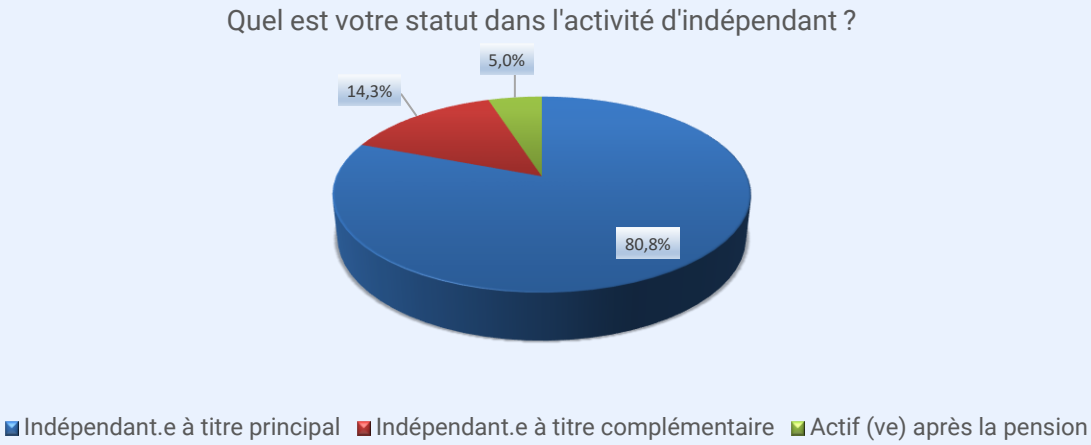

UCM.be

UCM indépendants & unis